

SCIENTRIER

BROCANTE VIDE-GRENIERS



*Organisée par :
Le Comité de la St Maurice
(Vogue de Scientrier)*

**Dimanche 28 Septembre
2014
à la Salle polyvalente**

Renseignements:

0650095500

ou

0450070884



Sur place:

- buffet
- buvette
- fête foraine
- thé dansant

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

BROCANTE DU 28 SEPTEMBRE 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION AVEC ATTESTATION:

☐ Mr. ☐ Mme ☐ Mlle

Adresse :

.....

Code Postal : Localité :

Téléphone :

☐ Professionnel : N° d'inscription au R.C:

(Joindre une photocopie)

Titulaire de la pièce d'identité N° :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Signature:

☐ Particulier: Titulaire de la pièce d'identité N° :

(Joindre une photocopie)

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Signature:

Je réserve un emplacement pour la **Brocante du 28 septembre 2014**

☐ Extérieur: 10€ le module de 3 ml par 2,50 de prof (non limités): je réserve module(s)

Joindre un chèque libellé au nom du : **comité de la Saint Maurice**

d'un montant de :€

correspondant à : module(s) à l'extérieur

Bulletin d'inscription à renvoyer à : **Mme BRON Isabelle**
139 Route du Champ de la Croix
74930 SCIENTRIER

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

LE COMITE DE LA ST MAURICE

Exemplaire à conserver

Règlement de la brocante:

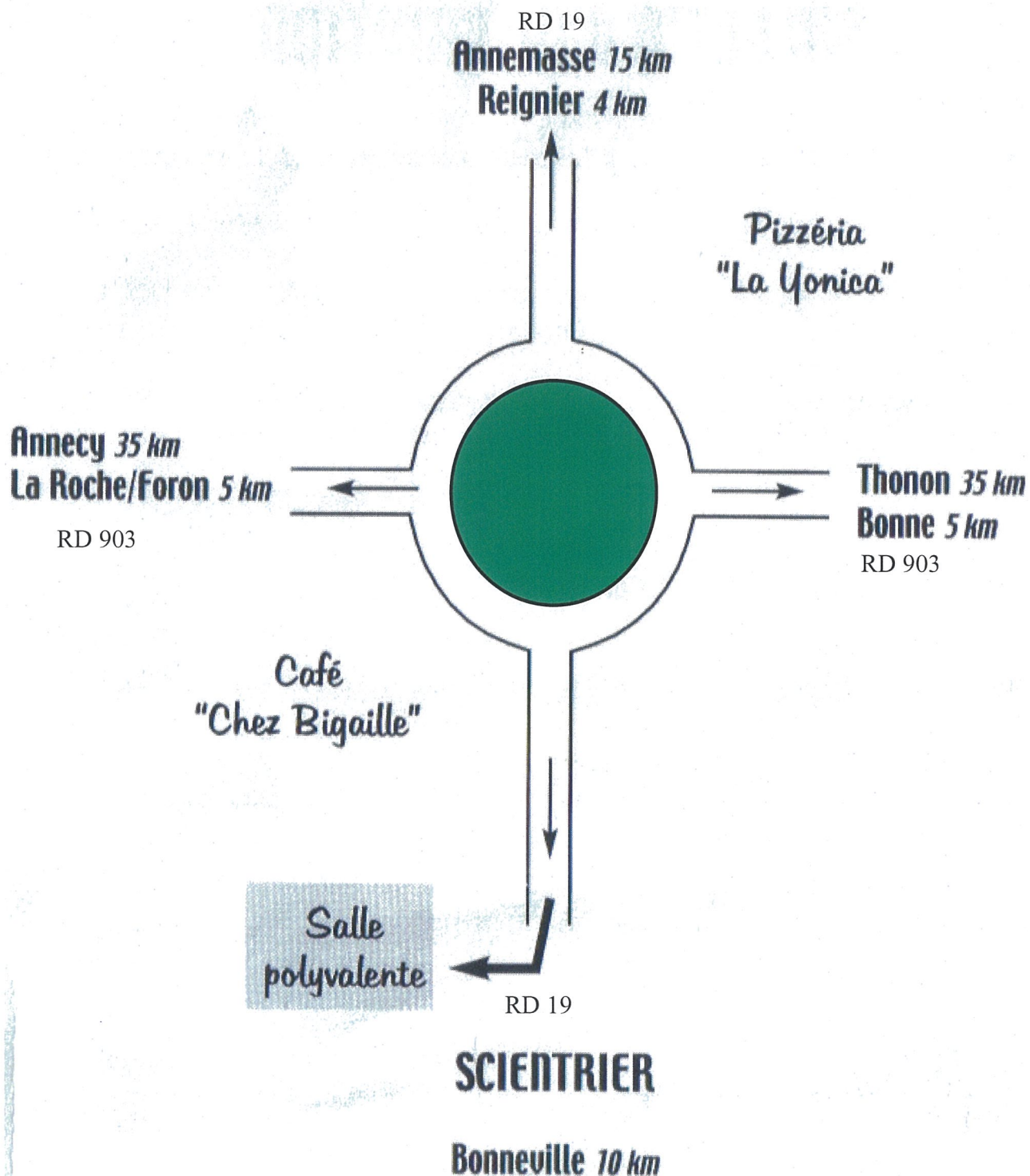
- La manifestation se déroule autour de la salle polyvalente.
- L'entrée de la brocante est libre.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel.
- La vente de boissons, ainsi que la petite restauration est strictement réservée à la Vogue de **Scientrier**.
- Les exposants s'engagent à ne vendre aucun objet volé.
- Tout emplacement est considéré comme réservé lorsque le règlement correspondant à la place est parvenu à l'association.
- En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- L'exposant s'installe entre **6h00** et **8h00**.
- L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après **8h00**.
- Pour des raisons de sécurité aucun départ ne sera autorisé avant **18h00**, sauf accord de l'association.
- **Tout emplacement devra être laissé aussi propre qu'à l'arrivée.**
- L'exposant s'engage à fournir la photocopie de sa pièce d'identité pour les particuliers, et pour les professionnels la photocopie d'un justificatif d'inscription au R.C. ...

POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS au: 0650095500 ou 0450070884

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

PLAN DE SITUATION



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !